

ANNEXE

ANNEXE N°1

Liste non exhaustive d'essences locales à privilégier

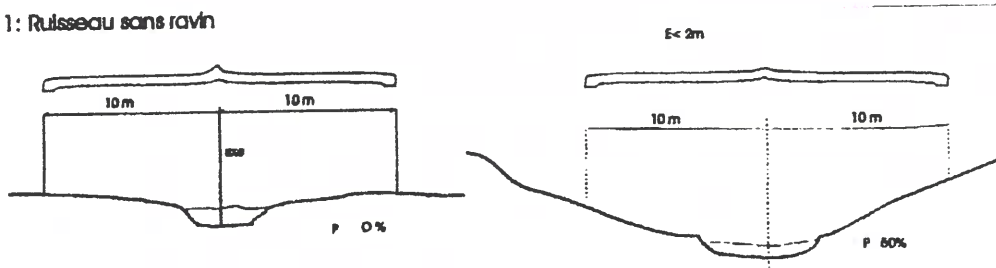
- **ARBRES DE HAUTE TAILLE :**
 - Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
 - Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
 - Erable plane (*Acer platanoides*)
 - Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)
 - Hêtre commun (*Fagus sylvatica*)
 - Merisier (*Prunus avium*)

- **ARBRES DE MOYENNE TAILLE :**
 - Allouchier (*Sorbus aria*)
 - Aulne blanc (*Alnus incana*)
 - Cerisier tardif (*Prunus serotina*)
 - Charmille (*Carpinus betulus*)
 - Erable champêtre (*Acer campestre*)
 - Erable à feuille d'obier (*Acer opalus*)
 - Osier des vanniers (*Salix viminalis*)
 - Poirier sauvage (*Pyrus communis*)
 - Sorbier des oiseleurs (*Sorbus acuparia*)

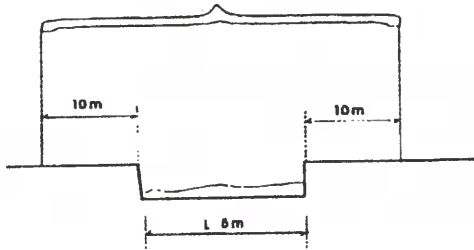
- **ARBUSTES :**
 - Amélanchier (*Amelanchier ovalis*)
 - Cerisier à grappe (*Prunus padus*)
 - Cornouiller mâle ou sanguin (*Cornus mas* ou *sanguinea*)
 - Eglantier (*Rosa canina*)
 - Framboisier (*Rubus idaeus*)
 - Fusain d'europe (*Evonymus europaeus*)
 - Groseiller commun (*Ribes rubrum*)
 - Houx (*Ilex aquifolium*)
 - Lilas (*Syringa vulgaris*)
 - Noisetier (*Corylus maxima*)
 - Prunelier (*Prunus spinosa*)
 - Saule cendré (*Salix cinerea*)
 - Troène commun (*Ligustrum atrovirens*)
 - Viorne lantane et obier (*Viburnum lantana* ou *opulus*)
 - Prunus *Laurocerasus*

ANNEXE N°2

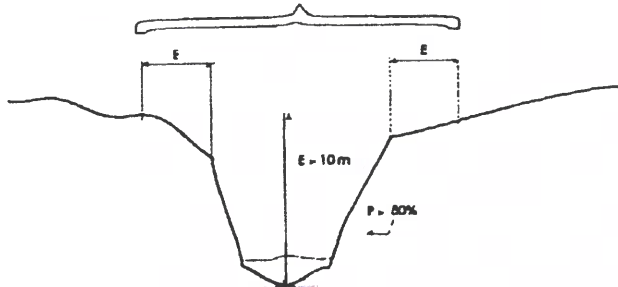
Cas n 1: Ruisseau sans ravin



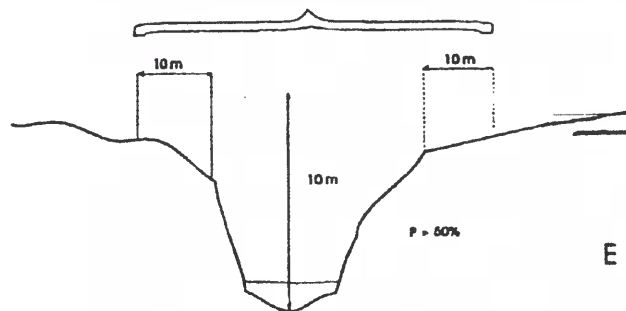
Cas n 2 Ruisseau sans ravin, largeur du lit (L) supérieur à 5m



Cas n 4 : Ruisseau coulant au fond d'un ravin supérieur à 10 m de profondeur



Cas n 3: ruisseau coulant au fond d'un ravin de moins de 10m de profondeur



NI construction ni remblais
sans avis des services de
l'Etat concernés

E : Encastrement du cours d'eau
par rapport au niveau des
terrains naturels

P : Pente moyenne

ANNEXE N°3

6 ESPECES VEGETALES INVASIVES PRIORITAIRES EN HAUTE-SAVOIE

PLAQUETTE DE RECONNAISSANCE

Depuis 2004, la FRAPNA Haute-Savoie s'est engagée avec le concours du Conseil général de Haute-Savoie et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée-Corse dans une démarche de **connaissance et de lutte contre les plantes invasives du département**: formations des collectivités, inventaires participatifs, aide à la mise en place de plans de lutte, sensibilisation du grand public et des socioprofessionnels, actualisation d'une cartographie départementale des stations...

Cette plaquette vous permettra de participer au recensement des principales espèces végétales invasives en Haute-Savoie.

Pour reconnaître une espèce exotique envahissante d'une espèce indigène (espèce non invasive), il faut prendre en compte des critères morphologiques. L'utilisation d'un guide floristique est un procédé fiable pour comparer les caractéristiques de la plante.

Glossaire illustré

| | | | | | | |
|-----------------------------------|----------|---|----------|---------------------------|---------------------------|-------------|
| Type d'inflorescence | | | | Pilosité des tiges | | |
| | | | | | | |
| Epi | Panicule | Ombelle | Capitule | Glabre | Pubescente | Tomentueuse |
| Pétiole des feuilles | | Insertion des feuilles sur la tige | | | Forme des feuilles | |
| | | | | | | |
| Pédunculée | Sessile | Opposées | Alternes | Verticillées | En cœur | Tronqué |
| Forme du bord des feuilles | | Lexique Akène : fruit sec. Annuelle : Plante qui naît, se développe, se reproduit et meurt dans une même année végétative. Bisannuelle : Plante qui ne fleurit et fructifie que la 2e année puis meurt. Caduc : Organe qui se détache et tombe de bonne heure. Pappus : touffe de poils au sommet d'un akène ou d'un fruit (syn Aigrette). Rameuse : Divisée en plusieurs tiges secondaires. Rhizome : tige souterraine émettant des racines fibreuses. Tige quadrangulaire : tige de forme carrée. Vivace : Plante dont la racine vit plusieurs années ou indéfiniment. | | | | |
| | | | | | | |



LES SOLIDAGES

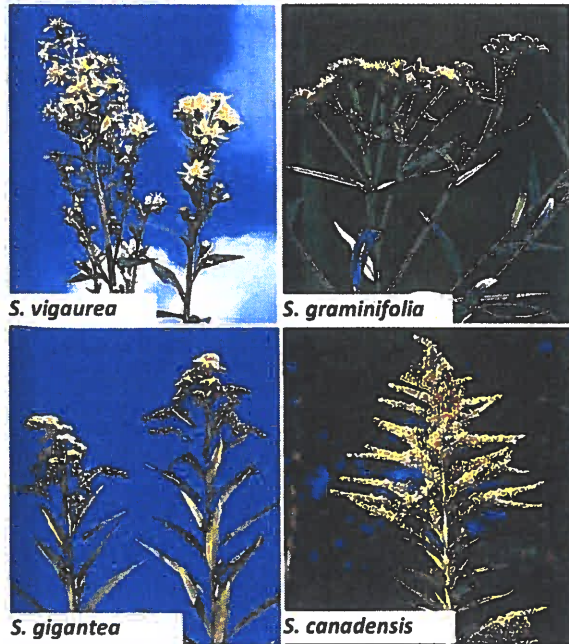
(*Solidago gigantea* et *S. canadensis*)

DESCRIPTION GENERALE

ASTERACEES

Plantes vivaces d'une hauteur variant de 60 cm à 150 cm, munies de rhizomes traçants. Feuilles entières alternes, le plus souvent vertes foncées et dentées. L'inflorescence jaune d'or composée de panicules de petites unités (capitules). Les fruits sont des akènes munis de soies, mais sans pappus longs ressemblant aux pissenlits.

Ils colonisent les milieux artificiels ou perturbés (voies de communication, digues, décharges, carrières, gravières,...) et naturels (lisières, cours d'eau, clairières,...).



CRITERES D'IDENTIFICATION

- 1 -Tous les capitules (sauf les inférieurs) sont sessiles (sans pédoncules) *S. graminifolia* (Solidage à feuilles de graminée)
- 1'-Tous les capitules sont pédonculés.....voir 2
- 2 -Diamètre des capitules 10-20mm, involucre long de 5-10mm..... *S. vigaurea* (Solidage verge d'or : indigène)
- 2'-Diamètre des capitules 3-8mm, involucre long de 2-4mm.....voir 3
- 3 -Tige pubescente sur toute sa longueur..... *S. canadensis* (Solidage du Canada)
- 3'-Tige glabre ou pubescente supérieurement, souvent rougeâtre..... *S. gigantea* (Solidage géant)

LE BUDDLEIA (ARBRE AUX PAPILLONS)

(*Buddleja davidii*)

DESCRIPTION GENERALE

BUDDLEJACEES

Arbuste à port évasé et à feuillage caduc à semi-persistant dont les inflorescences même fanées restent longtemps sur l'arbre.

Il colonise les milieux artificiels ou perturbés (voies de communications, digues, décharges, carrières, gravières,...) et naturels (lisières, cours d'eau, clairières,...).

CRITERES D'IDENTIFICATION

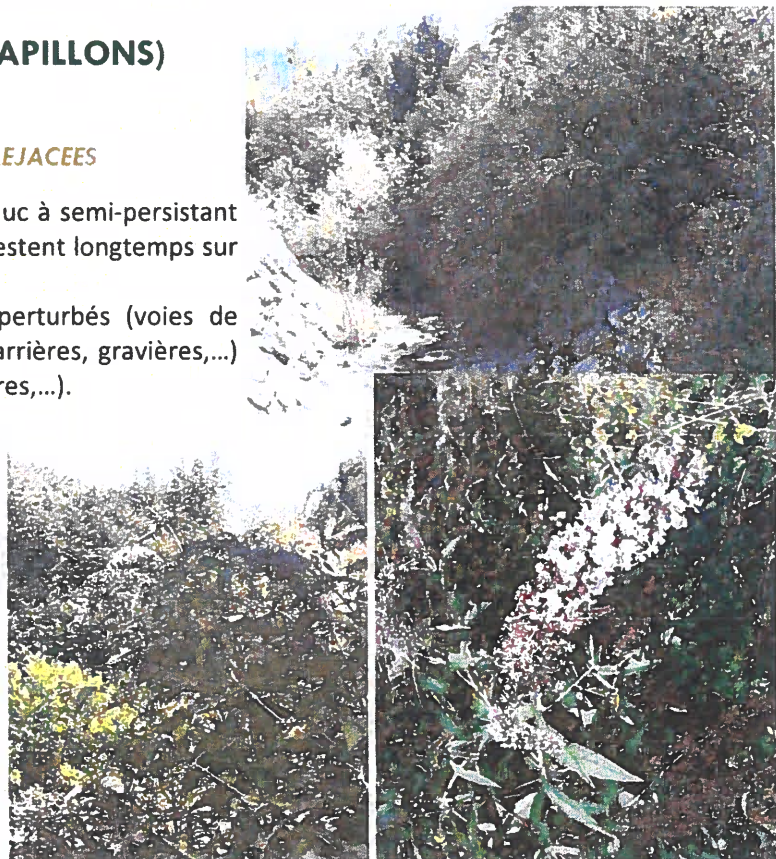
Arbuste atteignant 2 à 5 m de haut.

Feuilles : opposées, lancéolées, acuminées, denticulées, tomenteuses à poils étoilés dessous, glabre ou poils épars dessus.

Flours en longue panicule conique, compacte, longue de 20-50 cm violet pourpre.

Floraison : Juin-Octobre.

Tiges : quadrangulaires assez souples.



LA BERCE DU CAUCASE (*Heracleum mantegazzianum*)

DESCRIPTION GENERALE

APIACEES

Plante herbacée vivace à bisannuelle de 2 à 5 m de hauteur, feuilles grandes voire gigantesques à divisions profondes. Grandes ombelles blanches, floraison de juin à septembre. La sève de la Berce du Caucase provoque des allergies cutanées après exposition au soleil.

Elle colonise de nombreux milieux tels que les talus, les friches, les berges de cours d'eau, les prairies et les lisières forestières.

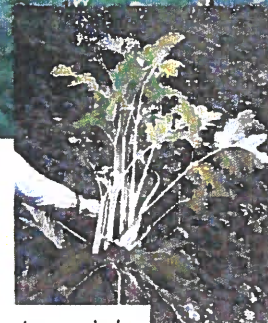


Rayons

Ombelle



Inflorescence



Jeune pied

CRITERES D'IDENTIFICATION

- 1 -Hauteur > 1.5m ; Ombelles >50 rayons, feuilles grandes > 1m, souvent tâché de rouge
bordeau..... *H. mantegazzianum* (Berce du Caucase)
- 1'-Hauteur < 1.5m ; Ombelles <45 rayons.....*H. sphondilium* (Berce commune : indigène)

Peut être confondue avec d'autres Apiacées tel que l'angélique des bois, le panais, la berce commune...

L'AMBROISIE A FEUILLES D'ARMOISE (*Ambrosia artemisiifolia*)

DESCRIPTION GENERALE

ASTERACEES

Plante herbacée dressée annuelle à feuilles triangulaires et à port buissonnant, discrète par sa couleur verte. Période de floraison entre août et octobre, durant laquelle son pollen provoque des allergies. Elle colonise les zones rudérales (bord de route, friches industrielles, terrains vagues, décharges,...) et les espaces agricoles (maïs, tournesol, colza, jachère).

CRITERES D'IDENTIFICATION

Ne pas confondre avec les armoises qui sont indigènes. Les feuilles d'armoises sont odorantes au contraire de celle de l'ambrosie.

Annuelle, de 20cm à 1m de haut.

Feuilles: opposées à la base et alternes en haut, bien découpées, plus ou moins dentées et sans odeur. Les deux faces de même couleur.

Fleurs en épis verdâtres.

Tiges : dressées, simples ou rameuses sur la partie supérieure, pubescentes ou velues.



LES RENOUEES GEANTES

(*Reynoutria japonica*, *R. sachalinensis*, *R. x bohémica*)

DESCRIPTION GENERALE POLYGONACEES

Plantes vivaces mesurant 1 à 5 m, comportant des rhizomes lignifiés et volumineux. Floraison en panicules blanches-verdâtres. Tiges creuses, noueuses. Plante formant des massifs compacts buissonnants. Colonise les milieux de zones alluviales (rives, berges, fossés, cours d'eau) et de zones rudérales (talus bords de routes, décharges, terrain vagues,...).



CRITERES D'IDENTIFICATION

- 1 - Feuilles nettement tronquées à la base, entre 10 et 20 cm de long, fleurs blanches, tiges bien rouges.....*R. japonica* (Renouée du Japon) photo 3
 1'- Feuilles en forme de cœur à la base.....2
- 2 - Feuilles de très grandes tailles 20 à 40 cm de long, poilues sur la face inférieure, tiges non tachetées de rouge.....*R. sachalinensis* (Renouée de Sakhaline) photo 1
 2'- Feuilles de 15 à 25 cm de long, à base légèrement en forme de cœur, quelques poils épars en face inférieure, tiges faiblement marquées de rouge*R. x bohémica* (Renouée de Bohême) photo 2

LES BALSAMINES

(*Impatiens balfourii* et *Impatiens glandulifera*)

DESCRIPTION GENERALE BALSAMINACEES



Fruits



Plantes herbacées annuelle de 20 cm à 2m de hauteur. Les feuilles sont plus ou moins dentées selon les espèces et peuvent comporter des glandes. La floraison s'étale de juin à octobre. Les fleurs sont roses, rouges et blanches ou pourpres composées d'un éperon, odorantes et nectarifères. Les fruits sont des capsules à cinq valves qui ont la particularité d'exploser à maturité au moindre contact.

Elles colonisent les milieux humides (bois alluviaux, cours d'eau, berges, rives, canaux,...).



CRITERES D'IDENTIFICATION

- 1 - Fleurs rouges vineux ou blanches et roses.....voir 2
 1'- Fleurs jaunes.....voir 3
- 2 - Feuilles opposées, les supérieurs verticillées..... *I. glandulifera* (Balsamine de l'Himalaya)
 2'- Feuilles alternes..... *I. balfourii* (Balsamine de Balfour)
- 3 - Eperon recourbé..... *I. noli-tangere* (Balsamine des bois : indigène)
 3'- Eperon droit *I. parviflora* (Balsamine à petites fleurs : introduit)